

Lorsqu'une nation méprise le bon Dieu, le bon Dieu la châtie en l'humiliant dans son orgueil national.

La guerre russo-japonaise est toujours à l'ordre du jour. Port-Arthur, où une garnison russe est enfermée depuis les débuts de la campagne, résiste admirablement aux attaques répétées des Japonais. Le gros des armées russe et japonaise est dans le nord de la Mandchourie, aux environs de Moukden. C'est là qu'aura lieu la prochaine bataille. Elle sera formidable: plus de six cents mille hommes sont en présence. Il y a quelques jours, les dépêches d'Europe annonçaient que, las de la guerre, le Japon désirait le rétablissement de la paix, et était sur le point de s'adresser à l'Angleterre et aux Etats-Unis pour amener la fin des hostilités. Cette rumeur n'a point persisté.

Nous avons déjà dit un mot du procès intenté contre les syndics des écoles catholiques d'Ottawa, pour les empêcher d'engager comme professeurs les Frères des Ecoles chrétiennes. Le juge de la cour de Comté se prononça contre les syndics, et ce jugement malheureux, car il nous semble bien contraire à l'esprit de la Constitution de 1867, vient d'être confirmé par la cour d'Appel de Toronto. Nous espérons que les catholiques en appelleront de nouveau de cette décision et que la justice finira par triompher.

Dans certains milieux, on espère que la *Question des Ecoles du Manitoba* sera réglée dans un avenir plus ou moins rapproché. Souhaitons que cette espérance ne soit pas trompée. Malgré les adoucissements apportés à la loi de 1890, nos frères établis au Manitoba souffrent du régime auquel ils sont soumis. Dans bien des cas, les catholiques sont obligés de payer double taxe pour procurer une instruction catholique à leurs enfants. Ce triste état de choses ne saurait durer au Manitoba, quand les protestants sont traités avec tant d'égards dans la Province de Québec, la terre classique de la liberté canadienne.

Des élections générales ont eu lieu au Canada, le 3 novembre dernier. Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a été maintenu au pouvoir par une majorité de 70 voix sur une chambre de 213 députés. La Province de Québec a élu 52 libéraux et 11 conservateurs.

La Province de Québec aussi vient d'avoir ses élections générales (25 novembre.) L'administration libérale est maintenue au pouvoir par une majorité considérable. Un très grand nombre de ses partisans, tous les ministres y compris, ont été élus par acclamation.

Les Dames Patronesses de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont décidé de fonder des Ecoles ménagères. D'après *La Patrie*, la première école qui sera ouverte aura ses quartiers généraux dans l'une des maisons des révérendes Dames de la Congrégation. Les jeunes filles qui suivent les cours de l'Ecole normale suivront aussi les cours de l'Ecole ménagère. Ils seront donnés par Mlle de Beaujeu et Mlle Ancil qui viennent de partir pour l'Europe, dans le but de se préparer et d'étudier.

Mme Béique, la présidente des Dames Patronesses, a déclaré, que Mgr l'Archevêque de Montréal avait conseillé à ces dernières de s'adresser aux Sœurs de la Congrégation qui seconderaient certainement les efforts louables faits en faveur des Ecoles ménagères. Les Sœurs Grises ont offert un local pour établir une de ces écoles. Soutenues par l'élite des Dames montréalaises, confiées aux dévouées religieuses ci-dessus nommées, les nouvelles Ecoles ménagères augmenteront le bien produit par l'établissement similaire établi à Roberval, depuis quelques années, par les Ursulines de Québec.

Il est bon de noter que plusieurs couvents dans la Province de Québec accordent une attention particulière aux travaux ménagers. Ignorer ce fait serait de l'ingratitude. Cela n'empêche pas les nouveaux efforts d'être opportuns. Le plus tôt nous aurons remis les travaux domestiques en honneur, le mieux ce sera pour notre nationalité.

C.-J. M.